



## Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

# COMITE DIRECTEUR REGIONAL

Samedi 13 Mars 2021 à 10h00

En visioconférence

## PROCES VERBAL

Les membres du Comité Directeur Régional de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 19 membres sont présents sur 23 et 9 présidents sur 10 sont présents ou représentés.



### Présents :

#### **Convoqués :**

Mesdames : CHAPPAT Huguette, COMBES Christine, DESBOIS Brigitte, DUBOURG Maryline, EMERY Catherine, FERRIER Magali et VILAPLANA Sandrine.

Messieurs : AVAL Gérard, COMBES Jean-Luc, DESSAINT Jean-Jacques, DUPREY David, HAETTY Bruno, LAVAL Dominique, MARITON Bruno, NEBOUT Gérard, PUEL Alain, PY Patrice, RODRIGUEZ Christophe et SANTOS-ROUSSEAU David.

#### **Invités :**

Mesdames : Magali FERRIER (présidente de l'Hérault), Florence LARROQUE (présidente du comité du Quercy Garonne) et Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs : Yves DESDOIT (président du comité de l'Ariège), André FAESCH (président du comité du Gard), Alexandre STEIN (président de la Haute-Garonne représenté par Gérard NEBOUT), Richard BERGAMO (président du comité du Gers), André BOYRIE (président Hautes-Pyrénées), Jean CALVET (président du comité du Tarn), Bruno MARITON (président du comité Aude Pyrénées-Orientales), Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).

### Excusés :

**Convoqués :** Madame JORDAN Véronique - Messieurs BAUDOUX Paul, LACAZE Laurent et SANS Eric.

**Invitée :** Madame Roselyne PORTAL (présidente du comité Aveyron Lozère).



Le Comité Directeur Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Règlement Intérieur de la Ligue Régional Occitanie modifié au 13 mars 2021

Le Président ouvre la séance à 10h00 en indiquant que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## 1. Instances :

1.1. Ouverture par le président (Jean-Jacques DESSAINT)

1.2. Occitanie Basket-Ball COVID-19

1.2.2. Sportif

1.2.3. Economique

1.3. Instance Régionale (Huguette CHAPPAT)

1.3.1. Règlement Intérieur

1.3.2. Assemblée Générale

## 2. Tour des Pôles par les VP :

2.1. Pratiques sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.2. Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.3. Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)

2.4. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

## 3. Calendrier

## 4. Tour de table



## 1. Instances

### 1.1. Ouverture par le Président

Le Président Jean-Jacques DESSAINT débute la réunion en indiquant que le quorum étant atteint, celle-ci peut commencer, il remercie les membres élus et les Présidents des Comités de leur participation. Il explique la raison du report de ce Comité Directeur au mois de mars, ceci afin d'avoir des informations complémentaires (réunions avec la Fédération et de Zone). Il précise que depuis le 27 novembre 2020 date du dernier Comité Directeur, il n'a pas eu de visio avec tous pour faire un état des lieux sur ceux qui se passe sur Occitanie Basketball.

Malgré le peu d'activité, les membres du Bureau ont continué à travailler en visioconférence suite aux différentes commandes fédérales, l'importance des aides financières pour la fin de saison 2020/2021 et de préparer 2021/2022 par le biais que l'on appellera « Une reconquête ».

Réunion en visio hier soir du Conseil des Présidents pour échanger sur les aspects financiers qui vont être mis en place par chaque structure et dont le chiffrage devra être communiqué à la Fédération à partir du 15 mars 2021.

Au niveau de la Ligue, mise en place d'une Commission des Finances qui a travaillé sur 2 thématiques.

Aujourd'hui les travaux se dirigeront sur le plan sportif (peut-être une relance de l'activité mi-avril/début mai) et le volet économique.

Avant de continuer l'ordre du jour, Eric RODRIGUEZ nous donne les informations afin de se connecter au système de vote Quizz Box (via un navigateur internet ou smartphone) pour participer aux différents votes qui auront lieu tout au long de la réunion (les votes s'adressent aux élus). Vérification par Eric que tous les personnes votantes soient bien répertoriées.

### 1.2. Occitanie Basket-Ball COVID-19 (Jean-Jacques DESSAINT)

#### 1.2.2. Volet Sportif

- Attente de la décision fédérale (très compliqué de terminer les compétitions sous les formes prévues), la décision devrait sortir lors du Bureau Fédéral prévu le 19 mars 2021 (sachant que d'autres Fédérations ont déjà annoncé l'arrêt de leurs compétitions).

- La Ligue prendra une décision en suivant, mais compliquer aussi de terminer les compétitions, le volet sportif Occitanie sera clôturé immédiatement dès que la FFBB aura communiqué.
- Important sur ce que l'on pourra faire, dès que l'on aura récupéré les structures et de nouveau pratiquer le basket avec opposition.
- Volonté de déléguer à chaque Comité le retour à l'activité sur l'ensemble du territoire sur la période mai-juin (voir plus si possible), soutien éventuel de la Ligue en cas de besoin ou de manque. Dès la réintégration des structures ou des terrains extérieurs, mise en place des plateaux, des tournois pour relancer l'activité auprès des clubs et des licenciés.

### 1.2.3. Volet Economique

Après plusieurs échanges, la FFBB a validé le fait que chaque structure puisse faire ses propres choix sur chaque thématique en tenant compte de sa situation, des actions déjà réalisées et de sa possibilité d'intervention.

#### a) Les aides fédérales :

Depuis le début, la FFBB a mis en place des aides par l'intermédiaire du dossier « Retour au Jeu », les clubs et Comités ont pu bénéficier d'aides financières et les Ligues ont été dotées d'un demi-terrain 3x3.

#### b) Les aides régionales (orientations) :

Orientations à prendre, par le biais de la Commission des Finances mise en place, plusieurs scénarios ont été préparés, traités et discutés et vont vous être proposés.

Travaux réalisés sur les frais d'engagements, les extensions compétitions et présentation sur la possibilité de mettre un fond sur la reconquête pour la saison prochaine.

La parole est donnée à Patrice PY, le trésorier. Il présente les différentes diapositives, il répondra aux questions et ensuite les propositions seront mises au vote qu'à la fin de la diapositive « IMPACT ».

#### LICENCES :

Au niveau FFBB : conserve le socle et les assurances mais restitution à 100 % des extensions compétitions plus A.S.T /A.S.P soit un chiffre de 154 914 €.

Au niveau de la Région : avons suivi les mêmes directives fédérales, de conserver le socle et les assurances mais restitution à 100 % ou de ne pas facturer les extensions compétitions plus A.S.T /A.S.P soit un chiffre de 96 928 € .

VOLET ECONOMIQUE / LICENCES				
	SOCLE + ASSURANCE	EXTENSION COMP. + A.S.T / A.S.P	CHIFFRAGE	FACTURATION
FFBB	<b>100% Conservé Solde à payer</b>	<b>100% Restitué Non-facturé</b>	-154 914 €	Factures aux LR des soldes à payer
LR OCCITANIE	<b>100% Conservé Solde à payer</b>	<b>100% Restitué Non-facturé</b>	<b>-96 928 €</b>	Factures aux Comités des soldes à payer
<b>TOTAL DE LA RESTITUTION ENVERS LES CLUBS</b>			<b>-251 842 €</b>	

*Chiffres arrêtés à la date du 03 mars 2021*

Concernant les mutations et les extensions licences « prêt T », tableau ci-dessous.

Au niveau de la Ligue : on conserve la totalité des mutations (28 120 €) et des extensions « prêt T » (1 460 €).

Un changement a été pratiqué suite à la réception de la facture de la FFBB pour les extensions « prêt T », elles sont conservées en totalité.

VOLET ECONOMIQUE / LICENCES			
		POSITION	MONTANTS
FFBB	MUTATIONS	100% conservé Facturé - solde	28 120 €
FFBB	EXT. PRETE « T »	100% conservé <b>Facturé en totalité</b>	2 079 €
LR OCCITANIE	MUTATIONS	100% conservé Facturé en totalité	28 120 €
LR OCCITANIE	EXT. PRETE « T »	100% conservé <b>Facturé en totalité</b>	1 460 €
<b>TOTAL DE LA RESTITUTION ENVERS LES CLUBS</b>			<b>0 €</b>

*Chiffres arrêtés à la date du 03 mars 2021*

#### DROITS D'ENGAGEMENT :

La totalité des engagements va être restituée aux clubs pour un total de 70 220 € (même décision que la Fédération sauf pour le haut niveau).

VOLET ECONOMIQUE / DROITS D'ENGAGEMENT			
		ENGAGEMENT	MONTANT
FFBB	HNC	100% conservé	
	Seniors	100% restitué	
	Jeunes	100% restitué	
LR OCCITANIE	Seniors	100% restitué	<b>-68 120 €</b>
	Jeunes	100% restitué	<b>- 2 100 €</b>
<b>TOTAL DE LA RESTITUTION ENVERS LES CLUBS</b>			<b>-70 220 €</b>





*Avoirs établis sur les clubs*

FORFAITS REGIONAUX (les forfaits financiers ne concernent que les équipes régionales Seniors et Jeunes Occitanie) :

Potentiellement facturation faite à hauteur de 454 250 €, mais peu de rencontres se sont jouées et le forfait financier réellement utilisé s'élève à 78 924 € (donc conservé par la Ligue). Le reste non consommé soit 375 326 € sera remboursé sous la forme d'avoir.





VOLET ECONOMIQUE / FORFAITS REGIONAUX	
	MONTANTS
Forfait financier (facturé en septembre 2020)	<b>454 250 €</b>
Forfait financier utilisé réellement (enc. Jouées)	<b>78 924 €</b>
FORFAIT FINANCIER A REMBOURSER (AVOIRS)	<b>-375 326 €</b>

*Chiffres utilisés pour la clôture des comptes annuels*



La diapositive ci-dessous correspond au geste de restitution et/ou de non-prélèvement à l'ensemble des clubs. Remboursement à hauteur de 167 148 € et non facturation du forfait financier pour 375 326 €.

VOLET ECONOMIQUE	
	MONTANT
Licences / Extensions et A.S.	<b>-96 928 €</b>
Licences / Ext. Prêté « T »	<b>0 €</b>
Engagements	<b>-70 220 €</b>
<b>S/TOTAL</b>	<b>-167 148 €</b>
FORFAIT FINANCIER A REMBOURSER (AVOIRS)	<b>-375 326 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>- 542 474 €</b>



Questions des élus :

Catherine EMERY demande si le remboursement se fera au niveau de chaque structure ou bien tout se passera par l'intermédiaire des Comités. Patrice PY explique que chaque structure (FFBB – Ligue et Comités) a pris des décisions sur le volet économique. Eric RODRIGUEZ indique qu'au niveau des licences, la structure sera le Comité qui gère normalement et directement avec les clubs. En effet, le

Comité règle les différentes parts (la FFBB facture sa part à la Ligue et la Ligue facture sa part avec celle de la FFBB aux Comités). La facture finale de la Ligue qui sera adressée à chaque Comité tiendra compte des décisions de la FFBB et de la Ligue.

Brigitte DESBOIS demande s'il y a eu une concertation avec les Comités par rapport aux socles car certains Comités ont des socles élevés. Jean-Jacques répond qu'il y a eu la dématérialisation de la licence ensuite les informations sur le socle et les extensions, mais la Fédération reconnaît qu'il y a eu un manque d'information sur la somme à mettre derrière le socle et les différentes extensions, en conséquence grosses disparités sur les territoires.

Bruno HAETTY demande confirmation sur le traitement des remboursements avec chaque club. Eric lui répond que c'est chaque Comité qui va traiter avec ses clubs pour les licences et la Ligue pour les aspects sportifs (engagement et FFR).

Brigitte DESBOIS confirme que le sujet du socle et des extensions n'a pas été discuté sur les différentes réunions sur la dématérialisation de la licence. Donc les Comités n'ont pas été cadrés sur ce sujet.


Bruno MARITTON explique que la ressource principale des Comités est le produit des licences, que chaque Comité a calculé suivant ses besoins pour retrouver son produit des licences des années précédentes (donc il a fallu ajuster le socle mais aussi sur les extensions pour certains car enjeu sur les salariés). Il appartient à chaque Comité Directeur de présenter ses orientations économiques (suivre les orientations FFBB et Ligue), la possibilité de mettre sur son propre budget d'autres volants financiers pour relancer la basket sur son territoire.

Avant de continuer Jean-Jacques DESSAINT précise que le mot d'ordre de la Fédération, (même si les sommes mises sur la table sont petites) ; il ne faut pas mettre en danger la structure déconcentrée.







Reprise de la parole par Patrice PY pour la présentation de l'IMPACT sur les comptes annuels 2020/2021 : La présentation des propositions faites ci-dessus va avoir un impact sur le bilan et le compte de résultat de la Ligue, mais aussi sur les attentes et incertitudes présentées ci-dessous :

- Subvention Région Occitanie et aide de la FFBB pour un montant total de 78 000 €
- Les actions PPF du mois d'avril : est-ce qu'elles seront menées ou pas ?
- Les incertitudes des aides de l'Etat (Fonds de solidarité de janvier à avril) avec la possibilité de percevoir 140 000 € ou rien – l'URSSAF (exo et aide au paiement) qui pourraient représenter 25 000 € ou rien.

Le Bureau Régional a travaillé sur l'ensemble des chiffres et l'hypothèse que l'on vous présente, est la plus probable. Il a fallu faire un arbitrage sachant que certaines sommes seront perçues, qu'il risque d'avoir un petit différentiel par rapport aux chiffres présentés. La grosse incertitude reste sur les aides de l'Etat (si modifications des décrets, des lois), mais la certitude de percevoir les aides des mois de janvier et février suivant les règles actuelles. Il en ressort que le compte de résultat final serait créditeur autour de 40 000 et 50 000 €.

 **IMPACT SUR LES COMPTES ANNUELS 2020/2021**

<b>▪ En attente du chiffre :</b>	
- Subvention Région Occitanie	+36 000 €
- Aide aux structures de la FFBB	+42 000 €
<b>▪ Incertitudes des actions du PPF d'Avril 2021</b>	entre 0 et -38 000 €
<b>▪ Incertitudes des aides de l'Etat :</b>	
- Fonds de solidarité Janv. à Avril	entre 0 et +140 000 €
- URSSAF (exo. et aide au paiement)	entre 0 et +25 000 €
<b>▪ HYPOTHESE RETENUE PAR LE BUREAU REGIONAL :</b>	
<b>Résultat final CREDITEUR autour de 40 à 50 k€</b>	



## Questions des élus :

Jean-Jacques DESSAINT donne des précisions sur le versement des aides : octobre et novembre 2020 reçues, pour le mois de décembre 2020 demande faite mais justificatifs à fournir. Possibilité de percevoir janvier, février 2021 car notre structure rentre dans le cadre des aides de l'Etat.

David DUPREY : présentation d'un résultat prévisionnel compris entre 40 000 et 50 000 € qui risque d'être supérieur suivant les aides à percevoir. Quel serait l'impact de l'affichage d'un résultat excédentaire supérieur encore à 50 000 € ? Jean-Jacques DESSAINT précise que c'est un second travail qui va se mettre en place, qu'il n'y aura pas de bénéficiaire et tout ce qui sera en plus rentrera dans le fond de reconquête.

Brigitte DESBOIS : rappel sur l'importance de la présentation du bilan financier et du compte de résultat déficitaire ou pas, les choix qui ont été faits doivent être discutés.

Eric RODRIGUEZ précise qu'il n'est pas possible à ce jour d'inventer des dépenses pour être déficitaire à outrance surtout si l'on venait à percevoir toutes les subventions et aides possibles. Comme l'a déjà signalé Jean-Jacques DESSAINT, nous allons parler en suivant de l'éventualité de mettre de côté une somme afin de créer un fond de reconquête (la présentation se fera dans les diapositives suivantes).

Eric fait un rappel sur les personnes devant participer aux différents votes.

## **LES VOTES :**

- **Délibération 1/ LICENCES (extensions compétitions et AST/ASP) :** Etes-vous d'accord pour restituer les extensions compétitions et les droits d'autorisation secondaire à 100% aux clubs pour la saison 2020/2021 ? soit une non-facturation finale d'un montant de 96 928 €.

Votants : 19                  POUR : 19                  CONTRE : 0                  ABSTENTION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

- **Délibération 2/ DROITS D'ENGAGEMENT :** Etes-vous d'accord pour restituer les droits d'engagement de la saison 2020/2021 à 100% pour les équipes évoluant dans les divisions régionales Seniors et Jeunes Occitanie ? soit un montant total de 70 220 €.

Votants : 19                  POUR : 19                  CONTRE : 0                  ABSTENTION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

- **Délibération 3/ FORFAITS FINANCIERS :** Etes-vous d'accord sur une facturation d'avoirs des forfaits financiers non-utilisés aux clubs ? Pour les rencontres jouées, la Ligue garde le forfait financier de la rencontre.

Votants : 19                  POUR : 19                  CONTRE : 0                  ABSTENTION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Présentation des prochains tarifs pour la saison 2021/2022 en attente des directives fédérales (coût supplémentaire sur l'utilisation de Sporteef, .... ?) et de la clôture des comptes.

Patrice PY reprend la parole en indiquant que la Fédération a fait déjà fait connaître que les tarifs de la saison 2020/2021 sont maintenus et qu'elle va créer un fonds de relance.

La Ligue Occitanie va opter sur le même principe, diapositive ci-dessous et notre souhait est de créer un Fond Régional de Reconquête (utilisé des fonds pour accompagner des clubs, des Comités).

**VOLET ECONOMIQUE / SAISON 2021/2022**

- **FFBB :**
  - Maintien des tarifs 2020/2021
  - Création d'un fonds de relance (montant à déterminer actuellement)
- **Ligue Occitanie (propositions du Bureau Régional) :**
  - Maintien des tarifs 2020/2021 :
    - Licences
    - Droits d'engagement / contribution formation / Forfaits financiers
    - Frais de gestion administratifs / Pénalités financières
    - En attente des directives finales de la FFBB et clôture des comptes : IRFBB / Barèmes / Locations / Affiliation / certaines pénalités
  - Fond Régional de Reconquête (voir diapositive suivante)

## VOTE :

- Délibération 4/ **MAINTIEN DES TARIFS** : Etes-vous d'accord sur les maintiens des tarifs 2020/2021 pour la saison 2021/2022 ? Licences – droits d'engagement /contribution formation /Forfaits financiers – Frais de gestion administratifs/ Pénalités financières - *en attente des directives de la FFBB et clôture des comptes : IRFBB / Barèmes / Locations / Affiliations / Certaines pénalités.*

Votants : 19

POUR : 19

CONTRE : 0

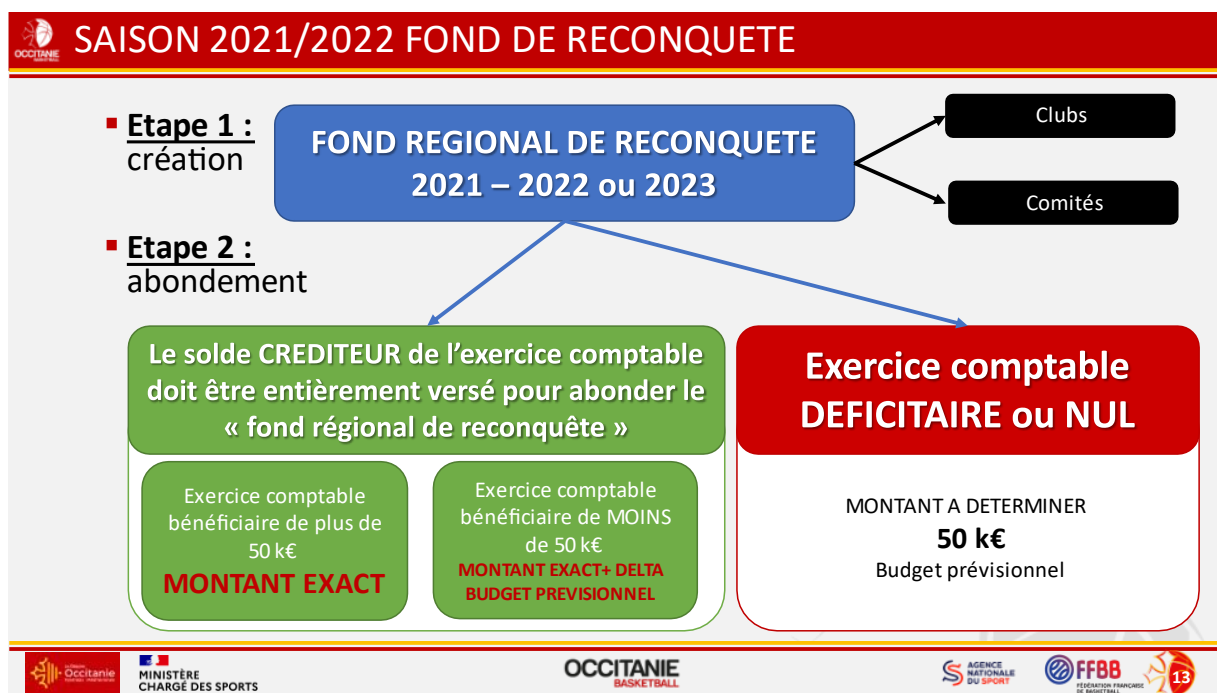
ABSTENTION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Présentation sur la création du fond de reconquête, 3 étapes :

Explications données par Jean Jacques DESSAINT et à chaque étape il y aura un vote

- La création
- L'abondement
- L'écriture du règlement du fond de reconquête :
  - Ecriture par le Bureau Régional
  - Propositions et listes des actions aidées
  - Types d'aides envers les clubs
  - Ventilations
  - Procédures



## ETAPE 1 (Création, durée et cibles)

### VOTES :

- Délibération 5/ **CREATION DU FOND REGIONAL DE RECONQUETE** : Etes-vous d'accord pour la création d'un fond régional de reconquête ?

Votants : 19

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

La période de ce fond de reconquête 2021/2022 ou 2021 à 2023 c'est-à-dire sur 2 saison sportives.

Explication sur la durée :

Bruno MARITON demande s'il s'agit d'une directive fédérale que ce fond de reconquête soit sur un an ou deux ans car jamais apparu dans les discussions fédérales ou est-ce que c'est vraiment une proposition Ligue et qu'est-ce qui nous feraient pencher de l'un vers les autres, pourquoi 2 saisons ?



Eric RODRIGUEZ précise que si les fonds ne sont pas utilisés sur une seule saison 2021/2022 il serait souhaitable de les utiliser sur une deuxième saison 2022/2023.

Catherine EMERY demande confirmation : on a la possibilité de l'utiliser sur une saison mais de voter sur 2 saisons cela nous donne plus de liberté.

- **Délibération 6/ DUREE DU FOND REGIONAL DE RECONQUETE** : Quelle sera la durée du fond régional de reconquête ? une saison 2021/2022 uniquement ou deux saisons 2021/2022 et 2022/2023.

Votants : 19

Pour une saison 2021/2022 : 1 POUR

Pour deux saisons 2021/2022 et 2022/2023 : 18 POUR

**La durée a été validée à la majorité, elle sera sur la saison 2021/2022 et la saison 2022/2023 s'il reste des crédits.**

Explication sur les cibles :

Est-ce que l'on a une orientation vers les clubs ou vers les Comités ? ensuite il y aura le vote

Eric RODRIGUEZ donne des précisions : est-ce que ce fond de reconquête s'adresse à tous les clubs de la Ligue ? est-ce qu'il s'adresse uniquement aux Comités qui serviront de tremplin à leurs clubs ? est-ce que l'on fait une solution à une double entrée (une entrée → clubs / une entrée → Comités)

Questions des élus :

Cathy EMERY : dans le cas où on vote les 2 orientations (clubs et Comités) est-ce que l'on est obligé de le faire ou bien est-ce une idée de départ ? réponse d'Eric RODRIGUEZ le principe est de créer le fond, de donner la durée et la cible, de donner le montant, quel règlement et ensuite quelles seront les actions (cela fera partie des travaux ultérieurs).

Magali FERRIER : cette reconquête doit aller vers les clubs et les licenciés, elle pencherait plus vers les clubs.

Richard BERGAMO : favorable des aides vers les clubs parce que chaque club en fonction de sa politique et de ce qu'il désire. Peut-être que les clubs auront plus de travail de demander aux différentes institutions. Est-ce que les demandes concerneront n'importe quels niveaux, réponse affirmative en prenant l'exemple des dossiers de « Retour au Jeu ».

Bruno MARITON : il aurait bien voulu débattre avec les élus du 1166 qui sont membres du Comité Directeur Régional – principe de consolider les financements vis à vis des clubs et qu'il y ait vraiment un complément de financement Ligue et Comité - éviter de multiplier le nombre de dossiers – si dossier délégué aux clubs il souhaiterait l'avis des Comités (sera dans l'étape 4).

Patrice PY : on n'a pas encore le montant exact de l'enveloppe – les actions ne sont pas encore déterminées ? le fait de choisir les clubs, de choisir les Comités peut nous brider dans le choix des actions, mais si on choisit clubs et Comités on aura un meilleur panel d'actions, ensuite il faudra formaliser.

David DUPREY : favorable pour le mixte, car tous les clubs n'ont pas le réflexe de demander à la Ligue. Ensuite voir ce que les Comités vont décider de leurs côtés. Accord aussi que les Comités valident des aides. Normal que tous les clubs soient aidés même s'ils n'ont pas le niveau régional.

Brigitte DESBOIS : sur ce dossier, il faut une concertation Ligue/Comités ça laisse de la souplesse de l'échappatoire comme c'est encore un peu flou et il peut y avoir des changements.

- **Délibération 7/ CIBLE DU FOND REGIONAL DE RECONQUETE** : Quelle sera ou seront la cible du fond régional ? Clubs uniquement – Comités uniquement – Clubs et Comités.

Votants : 19

Clubs uniquement : 3 votants POUR

Comités uniquement : 4 votants POUR

Clubs et Comités : 12 votants POUR

**La cible retenue par les membres du Comité Directeur Régional à la majorité est les Clubs et les Comités (avec 12 voix sur les 19).**

## **ETAPE 2 (abondement)**

Patrice PY demande à Eric de développer toute la diapositive sur l'abondement pour donner les explications. Il faut déterminer le montant à mettre dans ce fond sachant que l'on ne connaît pas le résultat final de l'exercice.

Abondement de l'enveloppe, on souhaite verser la totalité du bénéfice dégagé dans le fond régional de reconquête, comme on ne connaît pas ce bénéfice, 2 cas :

- 1) le résultat de l'exercice comptable bénéficiaire de plus de 50k€ on allouera le MONTANT EXACT
- 2) le résultat de l'exercice comptable bénéficiaire de moins de 50k€ on allouera le MONTANT EXACT + DELTA BUGDET PREVISIONNEL

Un troisième cas : Pas de bénéfice, exercice comptable déficitaire ou nul, il faut DETERMINER LE MONTANT, dans l'esprit on partirait sur un montant de 50k€ dans le budget prévisionnel 2021/2022.

Questionnement des Elus :

Brigitte DESBOIS : on met à minima 50k€ dans le fond de reconquête. Elle pose la question par rapport aux écritures comptables, s'il s'agit de fonds dédiés. Eric explique que l'on ne peut pas exploiter un fond dédié, on va créer une provision avec un règlement qui sera validée aujourd'hui en Comité Directeur, de ce fait cette provision « réglementée » sera enregistrée par l'expert-comptable et le Commissaire aux Comptes. La Ligue devra rendre compte sur les 2 prochains exercices de l'exploitation de cette provision, sachant qu'à la clôture des comptes en 2022, il faudra stipuler le montant de ce fond, le montant utilisé et le reste disponible jusqu'en 2023. Si en 2023 la provision n'est pas exploitée en totalité, elle devra tomber à ZERO et la somme restante deviendra un produit exceptionnel dans l'exercice comptable.

Patrice PY confirme que cette provision va impacter l'exercice 2020/2021.

Gérard AVAL : à titre d'exemple, si l'on un excédent de 150K€, cela veut dire que l'on n'a pas de plafond. Jean-Jacques DESSAINT répond en disant que l'on remet le compteur à zéro, ce que l'on a en plus, on réinjecte.

### **VOTE :**

- Délibération **8/ ABONDEMENT** : Etes-vous d'accord sur le système d'abondement proposé par le Bureau Régional ?
  - solde créditeur > à 50k€ = montant exact
  - solde créditeur < à 50k€ = montant exact du bénéfice + delta jusqu'à 50k€ pris dans le budget prévisionnel 2021/2022
  - solde déficitaire = 50 k€ pris dans le budget prévisionnel 2021/2022

Votants : 19                  POUR : 18                  CONTRE : 0                  ABSTENTION : 1

**La délibération est adoptée.**

## **ETAPE 3 (Règlement du fond de reconquête)**

Jean-Jacques DESSAINT explique qu'il faut mettre en place un règlement sur ce fond de reconquête. Le but est de voter sur la délégation pour l'écriture de ce règlement :

- Ecriture par le Bureau Régional (objectif de simplifier la validation, augmenter la réactivité par rapport à la clôture des comptes annuels)
- Proposition et listes des actions aidées (la mise en place d'un groupe de travail plus tard et jusqu'à l'AG)
- Type d'aides envers les clubs (la communication envers les structures ciblées)
- Ventilations
- Procédures

Questionnement des élus :

Brigitte DESBOIS très consciente qu'il faut écrire ce règlement.

Eric RODRIGUEZ donne des précisions sur la partie la plus importante, officiellement avant la clôture finale des comptes, dès que l'on est créditeur il faudra que le Bureau Régional ratifie sur une décision

express, pour que le montant de la provision soit valable. Par contre la liste des actions, des ciblage dans notre cas envers les clubs et les Comités, cette partie pourra être finalisée par le Bureau Régional avant l'AG ou au prochain Comité Directeur. L'idée est de se donner de la souplesse, du fait que l'on intègre les actions des Comités dans ce fond de reconquête, de discussion et de réactivité de tout le monde pour avoir la majorité.

**VOTE :**

- Délibération **9/ REGLEMENT DU FOND DE RECONQUETE** : Etes-vous d'accord pour déléguer au Bureau Régional l'écriture et la validation du règlement du fond régional de reconquête ?

Votants : 19

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

**La délibération est adoptée.**

c) Les aides des comités :

Lors du Conseil des Présidents du vendredi 12 mars, chaque Président(e) s'est exprimé sur les aides financières susceptibles d'être mises en place envers leurs clubs.

### 1.3. Instance Régionale

#### 1.3.1. Règlement Intérieur : Modification de l'article 22 – Réunion du Bureau (2<sup>ème</sup> alinéa)

La Secrétaire Générale Huguette CHAPPAT prend la parole sur le sujet en précisant que celui-ci avait été l'ordre du jour du dernier Comité Directeur, qu'une modification de l'article 22 du Règlement Intérieur avait été proposée.

A ce jour il est indiqué à l'article 22 alinéa 2 : « *La présence de la moitié au moins des membres est nécessaire pour la validation des délibérations* ».

La proposition lors du Comité Directeur Régional du 28 novembre 2020 était :

« *La présence ~~de la moitié~~ **du tiers** au moins des membres est nécessaire pour la validation des délibérations* ».

Suite à l'intervention de membres du Comité Directeur, la Secrétaire Générale avait demandé au Président Jean-Jacques DESSAINT, la possibilité de questionner le Service Juridique de la Fédération.

Réponse du Service Juridique Fédéral au 11 février 2021 :

Les statuts priment sur le Règlement Intérieur, si une disposition des statuts s'oppose à une disposition du Règlement Intérieur il convient de modifier ce Règlement Intérieur. Dans notre cas, il convient de faire disparaître la mention suivante de notre Règlement Intérieur :

~~« *La présence de la moitié au moins des membres est nécessaire pour la validation des délibérations.* »~~

Sachant que le fonctionnement du Bureau est identique à celui du Comité Directeur (que celui-ci est indiqué dans les Statuts de la Ligue).

Cette suppression est soumise au vote, la Secrétaire Générale demande s'il y a des questions.

Questionnement des élus :

Jean-Luc COMBES : d'après les retours avec la Fédération il avait compris que le Règlement Intérieur pouvait être différent des Statuts. Réponse d'Huguette CHAPPAT le Règlement Intérieur ne doit pas être plus strict que les Statuts. En conséquence les Statuts priment sur le Règlement Intérieur, comme dans les Statuts il est indiqué que le Bureau a le même fonctionnement que le Comité Directeur (article 12 des Statuts : « *La présence du tiers au moins des membres du Comité Directeur est nécessaire pour la validation des délibérations* »).

De ce fait nous n'avons pas la nécessité de remettre cette ligne dans le Règlement Intérieur.

Jean-Luc COMBES indique que la Fédération n'aurait pas dû valider nos Statuts, Huguette précise que l'on a suivi les Statuts types envoyés par la Fédération. En conclusion, la Fédération n'aurait pas dû valider notre Règlement Intérieur. Jean-Luc ne partage pas cet avis.

## VOTE :

- Délibération **10/ MODIFICATION DE L'ARTICLE 22** : Réunion du Bureau Régional – le Bureau Régional propose la suppression de la ligne « La présence de la moitié au moins des membres est nécessaire pour la validation des délibérations. »

Votants : 19

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3

**La délibération est adoptée.**

### 1.3.2. Règlement Intérieur des Salariés

Bruno MARITON prend la parole en expliquant le principe et l'engagement d'écrire le Règlement des salariés pendant la mandature. La méthode a été de récupérer des règlements intérieurs existants, les travaux en collaboration avec Jean-Jacques DESSAINT et Isabelle MORGAND ont été de reprendre un règlement et de l'adapter à la situation de la Ligue Occitanie (références à des textes législatifs réglementaires). Ensuite déclinaison par articles sur le fonctionnement lié aux salariés de la Ligue et des règles de vie commune. Première mouture réalisée à 80% / 90 %, travail ensuite d'Eric RODRIGUEZ de vérifier avec les textes législatifs réglementaires. Une validation du texte final sera soumise au Comité Directeur dès sa finalisation.

Celui-ci sera aussi soumis au C.S.E (Comité Social et Economique), celui-ci se réunit une fois par mois Jean-Jacques DESSAINT confirme de ce lourd travail, fait pour l'écriture de ce règlement et de l'adapter à notre structure.

David DUPREY demande quels sont les délégués élus du personnel : Isabelle MORGAND titulaire et Hélène MARTIN suppléante.

Bruno MARITON précise de l'importance des réunions du C.S.E une fois par mois, qu'un Procès-Verbal est rédigé et mis dans un registre (celui-ci est consultable, voir Isabelle MORGAND).

### 1.3.3. Assemblée Générale (Jean-Jacques DESSAINT)

Une discussion a été faite par les membres du Bureau sur le format de l'Assemblée Générale 2020/2021.

#### Présentation :

- Format :
  - Matinée suivi d'une collation
  - Assemblée Générale Ordinaire Elective (deux postes à pourvoir pour des licenciées féminines)
- Dates :
  - Samedi 26 juin 2021
  - ou
  - Samedi 3 juillet 2021

Pourquoi une deuxième date, car à ce jour la Ligue n'est pas en capacité de donner la structure d'accueil de cette AG. Recherche de sites pour l'accueil de l'AG et de les programmer au moins sur ces 2 dates le 26 juin ou 3 juillet.

Bruno MARITON explique que le centre d'Arles sur Tech a été reconnu par un Label « Centre de Préparation Paris 2024 » depuis l'automne dernier, création d'un comité de pilotage dont la FFBB, la Ligue et le Comité sont partenaires. Ce centre est en train de se moderniser pour accueillir avant Paris 2024 des équipes en préparation pour les JO. La Communauté de Communes a sollicité la venue de Jean-Pierre SIUTAT pour l'inauguration du lancement de ce centre de préparation. De son côté Bruno MARITON en tant que Président du CT1166, a sollicité aussi le Président Fédéral pour sa venue lors du stage de l'équipe de France U18 Féminines France qui se déroulera du 26/06 au 05/07/2021. Voir la possibilité de l'inviter sur l'Assemblée Générale de la Ligue, dossier en cours avec la secrétaire Catherine BARRAU.

**VOTE : Délibération 11/ FORMAT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DATE DE CELLE-CI : Etes-vous d'accord sur le format de l'Assemblée Générale et sur la date de celle-ci ?**

Votants : 19

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

**La délibération est adoptée.**

## **2. Tour des Pôles par les VP :**

### **2.1. Pratiques sportives et Compétitions (Bruno HAETTY)**

#### **2.1.1. Point sur les Compétitions 5x5 :**

Bruno HAETTY revient sur la dernière réunion avec la Commission Fédérale des Compétitions (Alain SALMON), il voulait que l'on ébauche un scénario si reprise éventuelle. A ce jour aucune réflexion, ni de nouvelles réunions de faites dans la mesure où des personnes sont confinées ou déjà confinées. De plus sur l'ensemble du territoire pas de gymnases de libres car fermés par des arrêtés préfectoraux.

Chercher comment relancer l'activité sachant que l'on va arriver à ne pouvoir rien faire. J'ai posé la question : pourquoi la FFFBB ne se positionnait pas par rapport à une communication sur l'arrêt définitif des compétitions ? Réponse de Paris que c'était au Ministère de le faire et non à la Fédération. Au vu des communiqués du Gouvernement, cette situation va perdurer et la saison va s'arrêter car on n'aura pas le temps de reprendre les compétitions.

Au niveau de la Ligue il y avait des solutions éventuelles avec des petites compétitions avec 3 à 4 clubs sur des critères géographiques avec un niveau d'écart maxi, le but était de faire jouer les gens sans montée ni descente. Mais du fait de la fermeture des gymnases, la réunion et tous les plans sont obsolètes.

Jean-Jacques DESSAINT indique que certainement une saison va se terminer, mais qu'il va falloir se remettre au travail pour la saison prochaine, sans oublier la reconquête. Un travail à faire sur nos championnats car le basket va continuer et être ingénieux pour proposer les mêmes compétitions sous un autre format.

Bruno se dit inquiet pour la saison prochaine vu le contexte actuel de la pandémie sur le territoire national, aucune visibilité pour reprendre en septembre.

En conclusion Jean-Jacques DESSAINT s'exprime : il va falloir reprogrammer de la compétition et d'être le plus efficace possible. Est-ce que nos formules de championnats peuvent continuer ou bien trouver d'autres formats ? Si c'est le cas, gros travail sur la modification de tous les règlements. Ceci se mettra en place dès que les annonces seront faites par la Fédération.

Richard BERGAMO demande s'il y aura une concertation avec les différentes Commissions Sportives Départementales ? Réponse de Jean-Jacques : il peut y avoir un travail en concertation mais là il s'agit des Championnats Régionaux. Bruno précise que chaque saison il y a plusieurs réunions de concertations, de présentations avec les Commissions Départementales.

#### **2.1.2. Masters Régionaux 3x3 (Aurore FILLIATRE)**

Aurore FILLIATRE indique que les Masters Régionaux initialement prévus les 25 et 26 avril 2021 à Montauban, au regard du contexte actuel on ne va pas les maintenir à ces dates. On souhaite les maintenir sachant que nous n'avons pas de dates de perspectives de retour. Je pense que le 3x3 est une réelle opportunité de reprendre l'activité car c'est en extérieur, maintenant il faudrait qu'il autorise l'opposition. Le souhait de positionner ces Masters sur le dernier week-end de juin pour l'instant car le Bureau Fédéral ne sait pas positionner pour l'extension de l'assurance sur la licence après le 30 juin (dernière nouvelle reçue hier soir de la Commission Fédérale 3x3 donc en attente de la part de la Fédération). Pourquoi cette date fin juin, afin de laisser un maximum de temps aux Comités pour organiser les séries (normalement elles se font sur 4 week-ends) et de décerner des titres départementaux dans les catégories U13 – U15 – U17 – U18 et Seniors pour les équipes qualifiées.

Question de Catherine EMERY : le dernier week-end de juin c'est le 26 et 27 juin, donc ce Master pourrait tomber à la même date que l'Assemblée Générale ?

Brigitte DESBOIS rebondit sur la date de l'AG mais à un moment on ne pourra pas éviter certaine superposition, donc il faut programmer pour donner la priorité au jeu.

## VOTE :

- Délibération **12/ DECALAGE DES MASTERS 3x3** : Etes-vous d'accord sur le fait de décaler la date des Masters Régionaux 3x3 en juin 2021 ?

Votants : 18 (car Magali FERRIER a dû partir)

POUR : 18                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 1

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Question de Richard BERGAMO sur le lieu, la priorité sera de le repositionner sur Montauban s'ils ont la salle.

## 2.2. Formation et Emploi (Alain PUEL)

Alain PUEL va intervenir jusqu'à la formation de cadres, Patrick CHICANNE parlera du PPF et Christophe RODRIGUEZ de l'E.R.O. Jean-Jacques précise que Patrick ne pourra pas intervenir car il est avec la détection U13. Alain propose de donner la parole à Richard BERGAMO comme référent sur le PPF.

### 2.2.1. Printanières

6 actions réparties en 3 modules, toutes animées en visio.

Les printanières (ex-Automnales) seront organisées entre le 20 mars et le 15 avril 2021. Toutes les dates ont été actées hier, on va communiquer rapidement sur ces dates.

- Vie du club
  - Démarche Citoyenne (Aurore)
  - Fidélisation des licenciés (Aurore & Frank)
- Gestion financière du club
  - PSF 2021 (Eric)
  - Budget des associations (Alain)
- Autour du terrain
  - Formation Longo Match (Fabien)
  - Echanges officiels/techniciens (Jacob, Thibault, Patrick & Fabien)
  - Appréhender l'E-marque V2, organisation au sein du club (Jacob)

Comme ces formations vont être animées en visio, certains animateurs vont participer à une formation fédérale la semaine prochaine sur l'animation avec TEAMS. Du fait de la situation actuelle l'organisation habituelle n'a pas pu être mise en place donc il faudra être indulgent avec les animateurs. Le but malgré tout est d'échanger avec les clubs, les gens et de voir ce qui ne va pas au sein de leurs structures et d'envisager l'avenir.

### 2.2.2. Démarche qualité des Organismes de Formation



Qualiopi c'est la démarche qualité qui remplace Data Dock au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Qualiopi nous permet de mobiliser les fonds de la formation professionnelle (OPCO) pour la plupart des formations que l'on propose. A la différence de Data Dock qui était purement déclarative.

Maintenant Qualiopi nous impose d'effectuer des audits avant pour la certification, pendant la durée des formations pour la conformité et à la fin pour le renouvellement car il faudra renouveler tous les 3 ans.

En résumé :

- ➔ Etat des lieux sur notre offre de formation
- ➔ Mise en conformité des procédures
- ➔ Création des process et des documents

Cela va interroger nos processus liés à la formation et nous aider à structurer nos démarches. Cela va générer une lourdeur administrative ! (exemple de Frank CAMBUS qui travaille seul sur l'IRFBB, qui développe IRFBB, l'IRFBB c'est la potentialité des rentrées de fonds pour la Ligue)

Brigitte DESBOIS intervient en précisant que Qualiopi est un gros travail mais c'est aussi assurer nos formations.

L'entrée dans la démarche Qualiopi va nous mobiliser jusqu'au début 2022

### **2.2.3. Formation Professionnelle**

#### **BPJEPS**

1/ Suivi des 2 promotions en cours (Toulouse & Montpellier)

Toulouse : 17 stagiaires

Mise en place du stage Basket Santé en février 2021 : 14 reçus sur 17

Montpellier : 12 stagiaires

Mise en place du stage Basket Santé en avril 2021

2/ Préparation des nouvelles promotions à Toulouse

BPJEPS Educateur Sportif Basketball : fin des inscriptions 23 mars 2021

BPJEPS APT/Sport co mention Basket : fin des inscriptions 12 avril 2021 (*Public Parcoursup*)

3/ Préparation du dossier d'habilitation à prévoir pour une mise en place sans le CREPS de Montpellier en décembre 2022 (-> dossier à déposer début 2022)

#### **Groupement d'employeurs**

Accompagnement du côté Languedoc Roussillon par le CRGE Occitanie (Centre Ressources)

Démarrage des enquêtes à partir du 8 mars, une réunion avec les Présidents des Comités concernés, il y aura des réunions en visio avec les clubs en avril, mai.

Comité de pilotage en juin pour une mise en place opérationnelle en septembre.

Brigitte DESBOIS intervient par rapport aux enquêtes et demande s'il serait possible que le Comité Directeur puisse avoir les enquêtes. Réponse d'Alain pour le moment c'est en cours. Jean-Jacques DESSAINT intervient pour la prévenir qu'il lui enverra cette enquête ainsi qu'aux membres du Comité Directeur.

### **2.2.4. Formation de Cadres**

#### **Formations continue des entraîneurs**

En stand-by, nous avons organisé un live Facebook sur les principes défensif avec Julien CORRIN le 1<sup>er</sup> Mars avec en moyenne 45 personnes connectées sur le live.

#### **La formation Initiale des Entraîneurs**

##### **CQP P1**

Nous prévoyons une session au format Occitanie compte tenu du faible nombre d'inscrit et du fait que les initiateurs de la saison dernière ne sont pas terminés.

##### **CQP P2**

Cette formation se poursuit comme c'est une formation professionnelle.

Nous avons organisé le module vidéo en distanciel les 23 et 24 Janvier 2021, puis le module défensif en présentiel à Arles sur Tech du 26 au 28 février 2021

Le prochain stage sera sur la préparation physique et le coaching les 17 et 18 Avril prochain.

Nous organiserons également l'examen pour les épreuves de jeu commentées vidéo et statistiques.

Pour l'évaluation pédagogique nous attendrons septembre 2021 afin que les candidats puissent entrainer.

Nous devons finaliser les évaluations pédagogiques de la saison 2019/2020 en priorité.

##### **Brevet Fédéraux**

Toutes les formations ont dû être reportées pour raisons sanitaires.

On attend que la situation évolue pour que les collègues puissent reprogrammer au moins une session d'ici la fin de saison.

### **2.2.5. PPF (Richard BERGAMO)**

Intervention de Richard BERGAMO en remplacement de Patrick CHICANNE pris sur les détections U13.

Richard BERGAMO revient sur la situation sanitaire actuelle qui est difficile, à ce titre là il tient à remercier Patrick CHICANNE ainsi que toute son équipe de techniciens pour le travail accompli. Les services administratifs sont impactés aussi par cette pandémie car du jour au lendemain on est obligé de changer de lieux ou de dates. Il remercie aussi les Présidents des Comités qui mettent à disposition leurs techniciens au service de l'équipe technique régionale.

Les stages récents du mois de février 2021 :

- Stage U14 les 12, 13 et 14 février 2021
- Stage U13 (accord de la Fédération sur cette fenêtre uniquement) du dimanche 14 février 2021, sachant que le TIT U13 a été annulé à 2 reprises, de ce fait des listes de joueurs provenant des Comités ont été adressées aux techniciens de la Ligue. Patrick CHICANNE a programmé aujourd'hui un entraînement U13F et U13M afin de détecter les meilleurs éléments qui vont entrer au Pôle. Un nouveau stage U13F et U13M prévu samedi 20 mars 2021, pour finaliser les listes.
- Stage U15 les 14, 15, 16 et 17 février 2021, entraînement pour préparer le Tournoi Inter-Ligues (Occitanie, PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté). Suite à ce tournoi, l'équipe vainqueur ira représenter sa région lors des Finales Nationales à Lons le Saunier les 12, 13, 14, 15 et 16 mai 2021.
- Différents stages suivant les catégories : CIZ - TIZ – Finales Nationales U15 – les Tournois Inter-Comités U12 – les Tournois Secteurs U14.

Richard donne ensuite son ressenti par rapport au rôle du chef de délégation en s'adressant aux membres élus de la Ligue qu'il souhaiterait solliciter à tenir ce rôle. Car ce rôle est très important et donne un confort aux techniciens. Tâche simple comme aller chercher le goûter des enfants et laisser à disposition les techniciens aux équipes. Les 13 et 14 février 2021, le confort d'avoir eu la présence d'un kiné (demande faite par les techniciens pour bénéficier de la présence du kiné sur les prochaines échéances). Il réaffirme qu'il reviendra vers les élus afin que ceux-ci se rendent compte du travail effectué par les salariés de la Ligue.

Alain PUEL prend la parole pour donner les explications sur l'organisation de la tenue dans cette période actuelle de la détection U13 et des stages U14 et U15 au CREPS de Toulouse :

- Les autorisations de la Fédération et du CREPS
- Tous les accompagnateurs, les techniciens et les enfants sont présents avec un test PCR ou un test antigénique de moins de 72 heures
- Demande aux enfants d'être accompagnés par un seul parent (il faut limiter mais la réalité du terrain est bien différente et pas simple à organiser).

Alain termine en remerciant une nouvelle fois Patrick CHICANNE, Jean-Pascal BOISSE et tous les techniciens parce que pas simple d'organiser toutes ces manifestations en cette période de crise sanitaire. On essaie de faire du basket et de rester motivé dans notre engagement de bénévole.

#### **2.2.6. E.R.O**

Christophe RODRIGUEZ indique aussi que les activités des officiels sont en stand-by, malgré tous les 2 salariés Jacob MOULIN et Thibault BURNEL se démènent pour organiser des actions.

- Arbitre : utilisation des stages U14 et U15 du PPF pour présenter 11 arbitres (car la Ligue a créé une filière régionale pour préparer les arbitres sur les filières nationales). Ils ont aussi la chance d'arbitrer les rencontres qui se déroulent sur les Pôles.
- OTM : QCM en ligne, à savoir sans les OTM de Haut Niveau et très très peu d'OTM Fédéraux sortent en terme de désignations. Travaux effectués : 2 / 3 QCM en vidéo – 2 visios de formation
- Projection d'OTM sur le déploiement de l'e-Marque V2. La V2 sera obligatoire dès le mois de septembre pour tous les niveaux de championnats.
- Répartition : aucune car pas de rencontres
- Projet de travail avec les CDO sur une demi-journée ou une journée afin d'aider à la relance des CDO avec l'intervention du CTO et du CTA.



- Avec la FFBB : travaux sur la refonte de la formation des formateurs des officiels qui va se mettre en place (Jacob intervient sur ce sujet, il a aussi intégré un groupe sur l'officiel 2024 sur la partie fédérale). De ce fait cela nous permet d'avoir les informations nécessaires et de se projeter dans l'avenir.
- La fin des formations continues sur le stage du PPF du mois d'avril, s'il y a lieu. Il y aura 32 arbitres de la filière qui seront présents, après le TIL sur lequel 3 candidats se sont positionnés pour essayer de monter de niveau (Céline BALLESTA, Ayoub CHAHID et Loïc DANIEL) si retenus sur le TIL ils intégreront les Finales Nationales.
- Sur les OTM une projection de formation construit sur un cursus de filière fédérale, pour aider nos OTM Fédéraux à intégrer le Haut Niveau. Le but est de donner la chance à tous pour aller le plus loin possible.
- Projection sur les stages 2021/2022 en espérant que dès septembre l'activité basket reprendra.

Jean-Jacques DESSAINT remercie Richard BERGAMO pour avoir remplacé Patrick CHICANNE qui est sur la détection. Il s'aperçoit que malgré la crise sanitaire on essaie de garder de l'activité basket chez les jeunes mais aussi chez les arbitres.




## 2.3. Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)






### Pratique 3x3

Gérard AVAL prend la parole sous le couvert d'Aurore FILLIATRE qu'il remercie pour son accompagnement. L'activité reste malgré tout, fortement impactée.

**PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ET VIVRE ENSEMBLE : GÉRARD AVAL**

- Pratique 3x3
  - Open Plus Superleague (+U18) à Rodez (12) Samedi 22 Mai 2021
    - 12 équipes féminines
    - 12 équipes masculines
    - 8 Opens Access rattachés (0930-31-34-81-11/66-12/48 et Quercy Garonne)
    - Semaine d'animations à partir du mercredi 18 jusqu'au lundi 24
  - Open Plus Juniorleague (U18) à Agde (34) Samedi 3 et Dimanche 4 Juillet 2021
    - 12 équipes féminines tournoi le dimanche
    - 12 équipes masculines tournoi le samedi
    - 1 seul terrain
    - 10 Opens Access rattachés (tous les territoires Occitans)
  - 2<sup>ème</sup> Réunion des référents 3x3 à positionner en *attente des directives fédérales*

### Commission Régionale Démarche Citoyenne



- 1<sup>ère</sup> réunion des référents des Comités le 17 Février dernier
- Une discussion très riche, avec l'émergence de nombreuses idées pour l'organisation de cette commission sur la mandature
- Thématique pour les printanières, une à deux visios sont prévues sur ce sujet
- Supports de communication en cours d'élaboration
  - Teaser sur le label citoyen FFBB MAIF (à noter que les clubs de SO MILLAU et Basket Club FABREGUES qui ont reçu une dotation de 5 000 €)
  - 4 vidéos de retours d'expériences de clubs engagés dans cette démarche
- Création d'une équipe TEAMS comme outils de partage de documents et d'informations
- 1<sup>ère</sup> réunion de la commission fédérale « Sociétés et Mixités » s'est tenue

- Information importante : mise en place de 6 thématiques au niveau fédérale avec des référents nationaux, on va devoir au niveau de la Ligue identifier 6 référents, un par thématique et les former. Appel aux candidats dans les structures pour identifier ces 6 référents Ligue, la formation se fera probablement sur Paris. Dossier à suivre.

### Délégation Jeunesse

- Report des Finales Nationales du Challenge Benjamins en juin.
- En attente de la date nationale pour que l'on se positionne sur une date ou deux dates (MED/PYR) le plus tardivement possible pour laisser du temps à l'ensemble des Comités
  - Volonté d'organiser ces finales sur les sites prévus l'an dernier :
    - Frontignan (34)
    - Gaillac (81)
- De la même façon la Fête Nationale du Mini-Basket est reportée



### Communication

- Peu d'actions à ce jour
- On n'a pas le droit de communiquer sur les actions du PPF selon les directives fédérales

Brigitte DESBOIS intervient par rapport aux dates nationales pour les Finales du Challenge Benjamins, 2 dates au choix le 12 ou 19 juin, la FFBB ne s'est pas encore positionnée. La date devrait être finalisée ce week-end.

### Vivre Ensemble

- Formation Basket Santé : Animateur Basket Santé et Formation BaskeTonik (Coach Tonik)
  - Aix-en-Provence du 03 au 07 mai 2021
  - Le Temple-sur-Lot du 14 au 18 juin 2021
  - Les inscriptions sont ouvertes sur le site fédéral
- Formation Basket Santé sur notre territoire
  - BPJEPS au Creps Toulouse : Février 2021
  - BPJEPS au Creps Montpellier : Avril 2021, il reste quelques places en complément de la formation BPJEPS mais nous sommes en attente de la validation du CREPS pour ouvrir les places supplémentaires



Aurore précise que la formation Animateur Basket Santé dure une semaine, elle a eu lieu sur Toulouse dans le cadre du BPJEPS. On a eu le droit de compléter les candidats car une formation Basket Santé ou BaskeTonik compte 20 personnes. Sur Montpellier, ils sont 12 candidats et en attente de la possibilité d'intégrer d'autres personnes.

Jean-Jacques souligne la belle complémentarité sur ce pôle avec Aurore et Gérard.

Gérard AVAL précise la grande frustration, de travailler à distance, ne pas faire des séances de travail et de se trouver derrière un PC.

## **2.4. Affaires juridiques, institutionnelles et financières**

Bruno MARITON indique que c'est un projet d'emploi sur lequel on a déjà discuté à plusieurs reprises et dernièrement en Bureau. On a formalisé le contenu, il laisse les membres découvrir ce projet :

### Projet : Assistant(e) de Gestion Administrative et Financière

- Emploi à temps partiel : 24h / CCNS Groupe 4 / Basé sur l'**Antenne de Maurin**
- Embauche vers juin/juillet 2021 pour être **opérationnel fin Août 2021 (formation interne / congés annuels)**
- Raisons :
  - Démarches administratives des formations fédérales de plus en plus importantes (FBI, Sporteef, ...)
  - Dossiers d'inscription : devis, convention, facture, ...
  - Obligation en lien avec la démarche QUALIOPI (procédures, norme qualité, ...) et donc une démarche qualité de l'ensemble des formations de la Ligue

- Grosse charge administrative supplémentaire
- La charge de travail de Frank CAMBUS : la saisie de données dont la démarche Qualiopi
- Financier :
  - Ouverture du BPJEPS sur Montpellier non-budgété sur l'exercice 2020/2021
  - Convention financière pour un montant de 25 000 € sur 16 mois (12/2020 à 04/2022)
  - Coût de l'emploi : auto-financer par cette convention / pas d'augmentation du tarif des licences

### Question des élus

Brigitte DESBOIS : tient à remercier car il y a eu quelques débats sur des questionnements lors du dernier compte-rendu du Bureau, les précisions apportées conviennent tout à fait. Car créer un emploi en cette période est difficile, compliqué (mais qu'il soit autofinancé, peut apporter une sécurité par rapport aux autres emplois), maintenant les réponses sont apportées et claires.

- **Délibération 13/ CREATION DU POSTE D'ASSISTANT-E DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE** : Etes-vous d'accord sur la création d'un poste d'Assistant-e de Gestion Administrative et Financière tel que présenté sur la diapositive ?

Votants : 19

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

**La délibération est adoptée.**

Autres informations sur les ressources humaines :

- Les entretiens individuels des salariés programmés du jeudi 03 au 30 mars 2021
- Les secrétaires administratives et la chargée de communication sont très impactées du fait de la crise sanitaire.
- Jean-Jacques DESSAINT se déplace une fois par semaine sur Toulouse souvent le jeudi tous les salariés se retrouvent
- Jean-Jacques se déplace à MAURIN le mardi, rencontre avec Hélène MARTIN, Jacob MOULIN et les salariés du CD34
- Les CTS sont sur les terrains
- Réunions des collaborateurs programmées le premier jeudi de chaque mois, la prochaine sera le 1<sup>er</sup> avril 2021 (va permettre de redonner du lien entre les personnes)
- Remerciements aux élus qui prennent contact avec les salariés sous forme de petits messages.

### 3. Calendrier

- Printanières : du Samedi 20 Mars au Jeudi 15 Avril
- Master Régional 3x3 : décalé
- Finales Régionales du Challenge Benjamins et Panier d'Or : décalées fin mai, début juin, attente de la date nationale pour se positionner
- Open Plus Superleague : Samedi 22 Mai à Rodez (12)
- Open Plus Juniorleague: Samedi 3 et Dimanche 4 Juillet à Agde (34)
- Journées Médicales à Toulouse (31) : avancées du 8 au 10 octobre 2021

### 4. Tour de table

Dominique LAVAL : RAS

Yves DESDOIT : RAS - pas de problème - bien pris des notes.

André FAESCH : nous fait part que le Campus d'Eté se fera à NIMES à la fin du mois d'Août 2021. Il se déroulera au NOVOTEL de Nîmes face aux Arènes, en attente du courrier officiel. Connaissance du programme avec un changement de formule sur la tenue des modules. Satisfait de la tenue de la réunion.

Christine et Jean-Luc COMBES : Rien de plus, tout va bien – Jean-Luc précise qu'il a rendez-vous avec Isabelle MORGAND pour le FFR.

Gérard AVAL : Rien de plus, bonne réunion.

Aurore FILLIATRE : RAS

Catherine EMERY : Bonne réunion RAS

Alain PUEL : Merci pour la qualité des débats et pour la création de l'emploi important pour notre Ligue.

David DUPREY : Par rapport au TIL U15 qui doit se dérouler sur Lattes, la saison précédente il était prévu une formation statisticien, est-ce qu'elle prévue pour cette année ? car si on doit faire il va falloir anticiper les tests COVID avec les gens potentiellement présents. Réponse d'Eric, il faut mieux anticiper et Jean-Jacques demandera à Jean-Pascal BOISSE par rapport aux stats. David demande aussi si le test PCR est obligatoire alors que la personne est vaccinée (question à poser à la Fédération). Bonne réunion.

Marilyne DUBOURG : Rien de plus.

Huguette CHAPPAT : indique les prochaines dates des réunions - Conseil des Présidents le vendredi 28 mai 2021 et le CODIR le samedi 29 mai 2021.

Bruno MARITON : question sur les élus, les salariés qui ont été sollicités par la Fédération pour rejoindre des Commissions, souhait de recenser ces personnes pour création d'un organigramme. Merci pour cette matinée de travail.

Jean CALVET : RAS tout va bien.

Magali FERRIER : Rien de plus. (au niveau fédéral : Commission Jeunesse et de la nouvelle Commission Collectivité).

David SANTOS-ROUSSEAU : rien de plus très bonne réunion, en attente des réunions en présentiel.

Patrice PY : Rien de plus.

Brigitte DESBOIS : vivement les réunions physiques, elle remercie les membres du Bureau et vous tous pour la validation de sa candidature aux élections du CROS qui auront lieu en avril. (au niveau Fédéral : Travaux sur le Label EFMB et sur la Commission des Dirigeants : la valorisation des dirigeants – PSF 2021 demande si ce sujet a été évoqué aux Présidents des Comités car les dossiers vont arriver rapidement – Félicite Bruno Mariton qui a été recontacté pour intégrer une Commission Fédérale. Belle réunion. (Réponse de Jean-Jacques par rapport au retour des réunions de Zone, un état a été fait avec les Présidents des Comités, pour l'instant sur le PSF nous n'avons que des dates et une petite orientation sur la féminisation, en attente des décisions du Bureau Fédéral du 19 mars 2021). Eric précise que l'on reste sur les mêmes délais, fin avril début mai pour l'envoi du dossier et l'étude fédérale jusqu'à fin juin.

Christophe RODRIGUEZ : Rien de plus.

Richard BERGAMO : au niveau fédéral : Commission Fédérale Clubs, qu'il a séminaire dimanche prochain avec un vaste programme sur la définition, les tarifs des dirigeants, des adhérents. Quand on aura le retour de l'organigramme de chaque Comité. Eric répond qu'il doit relancer avec David certains Comités n'ont pas répondu.

Sandrine VILAPLANA : Rien à dire, a suivi avec attention toute la réunion.

Gérard NEBOUT : au niveau juridique le compteur est resté bloqué à 7 dossiers. Rien de plus.

Jean-Jacques DESSAINT remercie tous les membres pour leur présence et sur la validation des différents dossiers, il précise que la prochaine réunion sera réservée à la présentation des chiffres.

### **Prochaine réunion du Comité Directeur Régional le samedi 29 mai 2021.**



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h10.



Fait à Cahors, le 25 mars 2021.

**La Secrétaire Générale,  
Huguette CHAPPAT**

**Le Secrétaire Général-Adjoint,  
David SANTOS ROUSSEAU**

**Le Président,  
Jean-Jacques DESSAINT**